

**PROCÈS-VERBAL COMITÉ CONSULTATIF HAUT
NIVEAU N°1
DU 15 JANVIER 2026
visioconférence**

Présidence

Odile DIAGANA

Présents

Frank Bignet (FB), Laurence Billy (LB), PC Peuf (PCP), Jean-Claude Vollmer (JCV), Mame Ibrahim Anne (MIA), Alain Droguet (AD), Nicolas Parésy (NP), Pierre-Jean Vazel (PJV), Anne Tournier Lasserre (ATL), Odile Diagana(OD), Vincent Guyot(VG), Martial Fesselier (MF), Salim Sdiri (SD)

Excusés

Prénom NOM – Prénom NOM – Prénom NOM Jean Galfione (JG), Absent.e.s : Mariette Mandret (MM), Laurent Boquillet (LB), Aude Clavier (AC), Muriel Hurtis (MH), Mehdi Baala (MB) Philippe Leynier (PL), Caroline Pujol (CP), Mélina Robert Michon (MRM), Christophe Lemaitre (CL), Benjamin Soreau (BS)

- Début de la réunion : 18h00 -

1. BILAN 2026 : PRIORITÉS CCHN / FONCTIONNEMENT (CF PPT)

OD fait un point d'avancement sur les priorités définies par la CCHN début 2025.

• **Redynamisation de l'INSEP :**

Le nombre d'athlètes inscrits au Pôle France INSEP a augmenté d'environ 65 %. L'encadrement et les modalités de collaboration ont été renforcés. Malgré des contraintes administratives persistantes, l'accès des athlètes extérieurs a été facilité et fluidifié. Le coût de l'INSEP demeure toutefois un frein identifié. Une expérimentation de groupe privé, en demi-fond, a été autorisée dans une logique de performance et de coopération gagnant-gagnant.

JCV souligne la nette amélioration concernant l'INSEP

• **Outre-Mer :**

Le diagnostic des infrastructures sportives des Antilles-Guyane est bien avancé. Une phase de synthèse et d'analyse doit désormais être conduite avec la commission des équipements sportifs, la Commission Outre-Mer et la référente ultramarine de la DTN, afin d'alimenter les actions de plaidoyer institutionnel. L'étude de faisabilité concernant la double licence n'a pas encore débuté, dans l'attente d'un calendrier défini par le groupe licence. La solution d'accueil des athlètes ultra-marins pré-France à Miramas n'a pas été retenue, les athlètes privilégiant un hébergement à proximité des championnats de France. L'appui des Ligues sera déterminant pour faciliter leur accompagnement.

Pour l'accueil des athlètes élités ultra-marins en amont des grandes compétitions

internationales, des solutions devront être anticipées par les accompagnateurs haute performance. L'INSEP ainsi que les CREPS de Nantes et de Boulouris sont identifiés comme sites d'accueil possibles.

- **Évolution des filières de haut niveau et prise en compte des clubs et de la filière universitaire américaine :**

La campagne de candidature des Pôles Espoirs a été ouverte aux clubs, sur la base d'un cahier des charges exigeant ; 13 clubs sont candidats à ce stade. L'identification et la valorisation des clubs « producteurs » de performance constituent un enjeu majeur pour 2026.

Afin d'accompagner les départs d'athlètes vers les universités américaines, un contrat de collaboration a été signé avec une agence de placement. Celui-ci vise à établir une cartographie des compétences des entraîneurs universitaires et à renforcer la coordination avec la DTN pour l'orientation, le suivi et le retour des athlètes en France.

- **Statut et professionnalisation des entraîneurs / Aides en faveur des entraîneurs** n'ayant pas le statut de Conseiller Technique Sportif ou de salarié fédéral.
Pour l'année 2026, la FFA mettra en place 7 contrats d'aide à la professionnalisation et 11 bourses, soit 18 entraîneurs accompagnés. La majorité des entraîneurs personnels identifiés comme prioritaires dans le cadre de l'étude socio-professionnelle menée par la commission consultative du haut niveau (CCHN) ont ainsi bénéficié d'un soutien à la professionnalisation. Il est rappelé que la forte dépendance des résultats sportifs et des choix des athlètes rend la situation professionnelle des entraîneurs d'athlétisme particulièrement précaire. D'où l'intérêt d'aide d'avantage les structures dans lesquelles ils évoluent et l'importance que La CNE s'attelle à travailler sur le statut des entraîneurs de HN.

- **Présentation des dispositifs d'accompagnement des athlètes**

Les différents leviers d'accompagnement mobilisables par la Fédération en faveur des athlètes de haut niveau sont :

1. Les aides liées au projet de performance individuel (PPI), modulées en fonction du niveau de l'athlète, de ses besoins sportifs et des autres soutiens existants.
2. Le dispositif Athlé Pro, comprenant les contrats de travail et les contrats d'image : 57 athlètes sont concernés en 2026.
3. Les aides personnalisées : accompagnement à la formation, aides sociales réservées aux athlètes dont les revenus n'excèdent pas 40 000 € annuels, reconversion, compensation de manques à gagner et soutien à la parentalité,
4. La prise en charge des frais liés aux Pôles France : 100 % des coûts d'entraînement sont couverts ; une participation aux frais d'internat ou de demi-pension peut être accordée selon le niveau et les revenus de l'athlète.
5. La prise en charge des stages transversaux et des stages de spécialité.
6. L'accès aux services fédéraux : accompagnement par les équipes de la haute performance, le pôle expertise (médical, socio-professionnel, optimisation de la performance), ainsi que les services communication et juridique.

Bilan sur le fonctionnement de la CCHN : un petit sondage sera envoyé aux membres pour évaluer et proposer des pistes d'amélioration.

2. FEUILLE DE ROUTE 2026

Après une fin d'année 2025 consacrée aux modalités de sélection ainsi qu'aux critères des cercles et du dispositif Athlé Pro, OD indique que les priorités actuelles portent notamment sur :

- La finalisation du budget Haut Niveau,
- La contribution à l'évolution du calendrier sportif 2027-2029,
- L'élaboration d'un guide de l'athlète de haut niveau, destiné également à son entourage.

NP souligne l'importance pour les athlètes, leurs coaches, de bien comprendre les dispositifs et pour qui ils sont. FB évoque la nécessaire transparence et le souhait d'afficher clairement la manière dont la FFA accompagne les athlètes au-delà de toute émotion et subjectivité. Les droits, avantages, mais aussi devoirs et contraintes doivent être accessibles à tous.

Le besoin d'un guide synthétique et accessible également aux clubs est souligné par ATL.

Priorités proposées pour 2026 par les membres du CCHN :

Poursuivre le travail sur les OM

- ⇒ Voir si Muriel souhaite prendre en main le suivi ou si c'est la référente DTN Laurence Manfredi qui prend le dossier en main avec la CES et la COM

Professionnalisation des entraîneurs

- ⇒ Groupe de travail à monter avec la CNE

Mise en place d'une stratégie de relance des « postes à profil » pour les professeurs d'EPS en collège et lycée pour redynamiser la détection

- ⇒ Chantier à lancer avec le manager du programme 2036, le DTN et le président en lien avec le ministère de l'EN et le CNOSF.

Suivi des clubs pôle espoirs + identification et valorisation des clubs centres de performance.

- ⇒ Poursuite du groupe de travail en lien avec PAV et Philippe Leynier.

Accompagnement des entraîneurs de HN via une communauté à créer et animer

- ⇒ Se mettre en lien avec le pôle Développement des disciplines et la CNE
- ⇒ Profiter des CF pour initier des RDV sur 1 ou plusieurs disciplines

3. CONSULTATION : CALENDRIER 2027 – 2029

Synthèse des retours des membres de la CCHN concernant la consultation sur les évolutions du calendrier :

- **CF de cross** : Oui pour avancer les CF de cross en février
- **CF de running** (5 km/10 km/semi/marathon) Oui pour regroupement des CF de running sauf si changement de stratégie et qu'ils deviennent un passage obligé pour les sélections,

ce qui est une piste à explorer avec un positionnement sur des lieux attractifs et favorables aux performances.

- **CF Avenir** : Avis partagé pour leur positionnement : idéalement avant les championnats internationaux pour qu'ils servent de sélection (mi-juin ou 2ème we de juillet si compatible avec BAC OM) ou carrément plus tard en août comme dans d'autres pays. Si trop de contraintes, le laisser à la date actuelle.
- **CF nationaux / Open** : plutôt une remise en cause de leur pertinence / de leur existence : plutôt organiser des compet interligues ou meeting ou autre
- **Interclubs Avenir et Coupe de France** : plutôt favorable à les positionner au printemps (avril mai) ou au moins un des 2 pour identifier une période de compétitions d'équipe.
Contre l'argument de « besoin de compétitions à la rentrée pour remobiliser les athlètes à se licencier » : pourquoi les Ligues et les CD ne se mobilisent elles pas pour proposer une formule attractive ? La formule challenge Equip'Athlé au lieu d'interclubs jeunes inaccessibles pour beaucoup de clubs serait à étudier.
- **Interclubs** : la proposition d'un seul tour obligatoire avait été faite par les clubs Elite lors de la réunion de fin août à Charléty pour les clubs en Elite et nationale pas pour les autres niveaux : il faut rectifier l'info !

4. CONSULTATION : CALENDRIER 2027 – 2029

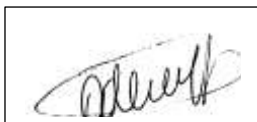
Plusieurs dates sont proposées pour organiser les prochaines réunions :

- 27/ 28 février/ 1er mars à Aubière (CF élite)
- 26 ou 27 mars à Paris
- 3 avril à Paris
- 17 avril à Saint Brieuc lors du Congrès de la FFA
- 8 mai : à Paris
- 27 juin aprem ou 28 juin matin : lors du meeting Diamond League de Paris

(Attention à la Contrainte budget)

Un sondage par whats'app sera envoyé dans les jours qui viennent.

- Fin de la réunion : 20h00 –



Odile DIAGANA

PRESIDENTE DU COMITÉ CONSULTATIF DU HAUT NIVEAU